



« Quoi de plus beau dans la Vie que d'allumer
dans une Ame l'Etincelle de la Joie »

Ailleurs Solidaires

137, boulevard Aristide Briand

14150 Ouistreham – France

R.N.A. : W142009139 SIREN 843 501 958

Email : contact@ailleurs-solidaires.org

Site : <https://ailleurs-solidaires.org/>

ASSEMBLEE GENERALE du 31 janvier 2026

Étaient présents (117) :

AMAND	Béatrice	JENNEQUIN	Charlotte
ARCHAUX	Edith	JENNEQUIN	Dominique
BACON	Sylvie	JUNG	Christine
BACON	Véronique	KUNKEL	Francine
BACOT	Muriel	LABEDEADE	Nadine
BECQART	Chantal	LACROIX	Joelle
BELLET	Catherine	LALANDE	Manuella
BOSSEY	Jacky	LAMER	Véronique
BOSSEY	Janick	LAPEYRE	Renée
BOUILLARD	Annie	LAVERGNE	Elisabeth
BOULLANGER	Marion	LE ROUESNIER	Sophie
BOULLANGER	Laurent	LEGRAND	Sylvie
BOULLANGER	Mio	LETONDEUR	Patrick
BOULLANGER	Noé	LEUX	Dominique
BOURDAIS BAUMIER	Anne Noëlle	LEUX	Sylvie
BOUTEMY	Catherine	LOCTEAU	Bernadette
BOYER LE FORT	Sophie	LUCAS	Marie Odile
BROSSAULT	Françoise	MARGUERITTE	Mauricette
BROSSAULT	Pierre	MARLIOT	Marie Catherine
CAILLOT	Cindy	MARSANNE ROGER	Isabelle
CAMUS	Philippe	MILOCHE	Marie Laure
CAMUS	Lucie	MILOCHE	Philippe
CAUGY	Cathy	MILOCHE	Anne Sophie
CHABLAIN ROLAND	Claudette	MOULIN	Carole

CLARY	Jean Gérard	NADJEM	Laurence
CLEMENT	Josiane	NAVES	Agathe
CLEMENT	Pascale	OZENNE	Lucette
COUDREY	Michel	OZENNE	Marion
COURCIER	Françoise	PELTIER	Aurore
COZIC	Michèle	PELTIER	Josette
CROIZE	Jean Pierre	PEUSET	Béatrice
CROSNIER	Stéphane	PIEDOUDE	Marie
DEFARGES	Armelle	PIERRATTE	Jean Paul
DEFARGES	Philippe	PIERRATTE	Martine
DELAFENÊTRE	Christiane	PIERRE DIT LEMARQUAND	Jean Pierre
DELAFENÊTRE	Maurice	PIGE	Danielle
DESCOURSIERES	Sylvie	PINEL	Béatrice
DETALLE	Anne	POIRIER	Brigitte
DETALLE	Fabrice	PRIGENT	Jean Pierre
FONTAINE	Catherine	PRIGENT	Nelly
FONTAINE	Thierry	QUILLET	Odile
FRANCHET	Sylvie	RENAUT	Agnès
GADENNE	Claire	RENDU	Gilbert
GAILLARD	Jacqueline	RENOUF	Colette
GALLAIS	Sylvie	RINGUE	Dominique
GAUTHIER	Frédéric	ROSSI	Patrick
GAUTHIER Van Ee	Claire Lise	ROSSI BISSON	Madeleine
GONZALEZ	Marine	ROUSEE	Brigitte
GONZALEZ	Olivier	ROUSSEAU ALLAIN	Claudine
HEIZ	Christian	SAINT JAMES	Denis
HEIZ	Anne Gaelle	SAINT JAMES	Corinne
HEIZ	Jean Frédéric	SIGONNAUD	Catherine
HOORNAERT	Sébastien	STELLA	Stephano
HOORNAERT SZYMUTKO	Céline	TANDETNIK	Jean
HOREL	Séverine	TANDETNIK	Francine
HURET	Françoise	THOMAS	Françoise
JAMES	Thierry	TIRARD	Anne
JARDIN	Isabelle	VANIER	Germaine
		VIEL	Claudie

Étaient représentés (15) :

BESNEUX	Dominique	MAZUR	Jean Jacques
DEPAGNE	Anik	MAZUR	Joelle
DUBRUC	Anne Marie	MEHEUT	Nathalie
GALCHENKO	Annick	NONQUE	Christophe
GARREC	Nicole	POTIER	Françoise
LAFARGUE	Patrick	ROSIUS	Régine
LAPEYRE	Renée	STALIN	Anne Marie
LAPLACE	Dominique		

Étaient en live (7)

DEPAGNE	Anik	JOZWICKI	Estelle
FARGETON	Karine	MOUTIER	Yvette
GRARD	Véronique		Gilbert
JOUANNE	Yvette		

Ordre du jour :

- Renouvellement du Bureau.
- Bilan des activités 2025.
 - Projets 2026.
- Compte rendu financier.

En 2026, l'aide humanitaire au Népal continuera de jouer un rôle crucial pour répondre à des défis tels que la pauvreté, les inégalités sociales, les catastrophes naturelles et les crises sanitaires.

Voici les défis du Népal :

- **La pauvreté et les inégalités sociales** : le Népal reste l'un des pays les plus pauvres du monde. Des inégalités sociales importantes persistent entre les régions, les groupes ethniques et les castes. Les femmes, les enfants et les groupes marginalisés comme les Dalits sont les plus vulnérables et continuent de souffrir d'injustice et de violence, ce qui limite leur accès à la santé et à l'éducation. Face à la discrimination, l'exploitation et l'inégalité, l'aide humanitaire doit absolument privilégier la protection de ces groupes les plus fragiles et les plus vulnérables que sont les femmes, les enfants et les populations marginalisées. Ajoutons que le Népal fait face à un nombre croissant de réfugiés, notamment des Tibétains fuyant la répression chinoise, vivant également dans une grande pauvreté.
- **Les catastrophes naturelles** : séismes, inondations et glissements de terrain. Les populations vivant dans les régions montagneuses sont particulièrement vulnérables. Notons que ces catastrophes naturelles entraînent des crises agricoles et alimentaires. L'agriculture, principale source de subsistance pour la majorité des Népalais est fortement affectée par les changements climatiques. Les sécheresses prolongées, les variations des moussons et les rendements agricoles en baisse entraînent des crises sanitaires.
- **La réponse internationale est considérée comme insuffisante** : La capacité de ces organisations internationales à répondre aux besoins croissants est mise à l'épreuve en raison du manque de leur propre financement et des difficultés logistiques dans certaines régions.
- **Conclusion** : en 2026, bien que des améliorations aient été observées dans certains domaines, la situation au Népal demeure très fragile. L'urgence est l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées. Comme vous le voyez, l'aide humanitaire reste un pilier essentiel au Népal dans l'amélioration des conditions de santé, d'éducation, d'hygiène, de protection et de sécurité des plus vulnérables que sont les femmes, les enfants et les groupes marginalisés.

- Nous allons maintenant aborder l'ordre du jour **et vous exprimer toute notre profonde gratitude car tout est grâce à vous.**

Voici l'histoire d'**Ailleurs Solidaires** : **Ailleurs Solidaires** est une association humanitaire créée en juin 2011. Son projet : apporter le plus possible de fraternité et de solidarité dans un pays pauvre. Nous avons choisi le Népal, car nous connaissons ce peuple népalais incroyable de résilience et de gentillesse, et car ce pays reste encore un des pays les plus pauvres au monde.

Nous n'avions aucune idée de la façon de procéder. Tout est parti d'un élan, un élan du cœur et de l'âme. Et comme tout élan, comme tout appel inexplicable, nous savions qu'il venait de la partie la plus profonde et lumineuse de nous-mêmes. Et toutes les portes se sont ouvertes les unes après les autres.

Nous avons commencé mi 2011 par créer des cartes postales avec des photos du Népal et des phrases de sagesse bouddhiste que nous vendions quelques euros dans des marchés et des foires. Afin de faire connaître l'association, nous avons eu l'idée début 2012 d'organiser des voyages qui ont eu très vite du succès.

Et petit à petit, l'association a grandi, grandi.

Nous avons commencé par aider la maison d'Aama en 2012 en créant une vaste véranda au-dessus de leur maison pour leur permettre de se réunir et de manger au chaud l'hiver et au sec durant la saison des pluies.

Puis nous avons soutenu financièrement un centre d'enfants handicapés début 2014.

Puis nous avons apporté des aides d'urgence pour la réparation et la reconstruction de maisons après le tremblement de terre de 2015.

Puis nous avons lancé des parrainages scolaires d'enfants pauvres dans une école de Katmandou fin 2015, et dans une école de montagnes en 2018.

Puis nous avons conçu un centre de formation pour jeunes adultes handicapés en 2019 pour leur donner travail et autonomie.

Durant la pandémie, nous avons lancé des repas solidaires de fin 2021 à fin juillet 2022 pour nourrir une centaine de personnes sans abri par jour.

Puis tout s'est accéléré : fin 2022, nous avons parrainé un centre d'enfants orphelins ou abandonnés.

En 2023 nous avons créé une fondation népalaise intitulée Népal Solidarity Foundation afin de créer nos propres centres.

La même année, nous avons ouvert un dispensaire médical dans un quartier pauvre de Katmandou où nous envoyons maintenant du personnel médical de toute la France.

Puis début 2024 nous avons créé un nouveau centre de petites filles orphelines ou abandonnées dans un immeuble tout neuf où 25 petites filles sont accueillies actuellement.

Enfin début 2026, après avoir trouvé une maison de 12 pièces nécessitant des travaux et un ameublement complet, nous ouvrons notre troisième centre d'enfants en 3 ans : 25 nouvelles

petites filles orphelines ou abandonnées seront accueillies cette année. Le nom de ce nouveau centre s'appelle Hope house, la maison de l'espoir.

Tous ces projets sont devenus réalité à force d'y croire.

L'association a évolué pour devenir au fil du temps une des principales associations françaises au Népal par son importance, sa diversité, et son dynamisme, en privilégiant les plus démunis et les plus vulnérables, les enfants les plus pauvres, les enfants orphelins, abandonnés ou de groupes marginalisés (et notamment les petites filles pour les raisons que nous avons évoquées en introduction), et les enfants handicapés.

Beaucoup nous disent : "vous pouvez être fiers de vous". Étrangement, ce n'est pas du tout un sentiment de fierté que nous ressentons. Comme je vous l'ai dit l'an dernier, **c'est un sentiment d'accomplissement.**

Et tout cela grâce à vous toutes et tous, à votre confiance et à votre générosité. Nous n'avons aucune autre aide que vous. Un grand, un énorme merci.

Comme vous allez le voir, notre association **Ailleurs Solidaires** a une fois de plus été très efficace, généreuse et solidaire, et tout ceci grâce uniquement, je le répète à vos adhésions, vos dons, et vos parrainages.

Près de 90 000 euros ont été virés à nos différents centres en 2025

I - Renouvellement du Bureau :

Etant donné l'évolution de l'association, nous avons apporté des changements au sein du bureau comme suit :

Présidents : Jean-Frédéric Heiz (Responsable des Projets)

Jean Gérard Clary (Responsable Administration / Finances)

Vice-Président : Olivier Gonzalez // Noé Boullanger

Secrétaire : Aurore Peltier

Secrétaire adjointe : Véronique Grard

Trésorière : Sylvie Gallais

Trésorière adjointe : Annie Bouillard.

En pie de berrea, los diferentes responsables en los documentos son los siguientes:

Responsables du pôle Santé : Yves Boulanger, sera aidé par Geneviève Journot, infirmière à E.ON, et de Claire-Lise VanE, infirmière en Alsace

Responsable des écoles parrainées : Sébastien Hoornaert, Estelle Jozwicki

Responsable du site internet : Philippe Camus

Responsable des médias : Brigitte Poirier

Responsable de la communication et des réseaux sociaux : Ilona Morenne Patrick Lafargue

Responsable de la région Auvergne-Rhône-Alpes : Clémence Jounot

Responsable de la région Grand Est : Claire-Lise VanE, Marjorie Herr

Responsables de la région Ile-de-France : Nadine Labedade, Gérard Lecolier, Cécilia Grard, Estelle Jozwicki

Responsables Manche : Gilbert Rendu, Isabelle Jardin

Responsables de la région Nouvelle Aquitaine : Elisabeth Lavergne, Laure Doublet

Responsable de la région Occitanie : Laurence Nadjem

Responsable de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Florence Garcia-Ranger

Responsable de la Suisse : Laturaline Solier

II - Bilan des activités 2025 :

Nous vous proposons dans ce bilan de décrire nos actions par ordre chronologique des ouvertures des centres.

- MAISON D'AAMA à Katmandou :

Rappel : Le centre d'AAMA reçoit une trentaine de personnes âgées seules, sans aucune ressource et sans domicile. Il est **le premier centre parrainé par Ailleurs Solidaires**.

En 2012, nous avons financé un agrandissement de ce centre avec la création d'une large véranda au-dessus du bâtiment comprenant une cuisine, une salle de repas et une terrasse.

Par la suite, nous avons financé la pose de panneaux solaires pour leur apporter de l'électricité gratuite, la réfection des salles d'eau, une machine à laver et de nombreux éléments de cuisine. Par suite du tremblement de terre de 2015, nous avons réglé la réparation de tuyaux d'arrivée d'eau.

Un virement de 1500,00 euros a été effectué en novembre 2025

- DSA (Disabled Service Association) à Bungamati :

Rappel : Le DSA (centre d'enfants handicapés) est **le second centre parrainé par Ailleurs Solidaires** en 2014. Chaque année, nous les soutenons par des dons financiers, des ordinateurs, et des dons exceptionnels (par exemple le remplacement de toutes les literies en 2015). 65 enfants y vivent, 90 pour cent sont malvoyants ou malentendants.

En 2019-2020, après plusieurs années d'études, notre projet de création d'un centre professionnel de formation pour jeunes adultes en situation de handicap s'est concrétisé. Nous avons financé la construction d'un large agrandissement de leur bâtiment.

Le montant total de ces travaux était d'un peu plus de 20 000,00 euros, somme que nous avons réglée en totalité en 2020.

Afin de continuer notre soutien à ce centre professionnel de formation, nous leur avons adressé en décembre 2020 12 000,00 euros pour financer les premiers mois de fonctionnement et les achats des premiers équipements professionnels.

Fin 2023, après un important retard lié à la pandémie, tout a commencé : un terrain a été loué pour créer un grand potager afin d'apprendre l'agriculture aux adolescents en situation de handicap, et réduire significativement le coût alimentaire du centre ; celui-ci dépassait 1500,00 euros mensuels pour les 65 enfants. Un four à boulangerie a été acheté pour former les adolescents à la fabrication du pain, gâteaux et cookies. Deux machines à tisser ont été achetées en 2024 pour créer des écharpes. La création de peintures de tanka et de mandalas s'intensifie. La formation musicale, cruciale pour les enfants malvoyants, s'accélère. A terme, beaucoup d'adolescents et d'adultes jeunes trouveront du travail et auront une vie autonome. Certains ont d'ailleurs commencé à faire des stages en entreprise.

Pour vous donner un exemple, après un stage de trois mois à l'hôpital de Pokhara, trois jeunes adultes sourds formés en boulangerie ont trouvé du travail dans un nouvel hôtel de Katmandou.

Ce centre de formation est **le troisième centre parrainé par Ailleurs Solidaires**.

En 2025, nous avons continué comme depuis des années la prise en charge du salaire annuel d'une éducatrice spécialisée pour un montant de 1800,00 euros, et avons pris en charge les études universitaires de 4 jeunes handicapés malvoyants pour un montant de 2800,00 euros. En plus, nous avons réglé la moitié des travaux, soit 2500,00 euros, pour la récupération des eaux de pluie. Le DSA achète des camions-citernes d'eau ce qui représente une somme annuelle très importante. Ce centre dispose de deux puits souterrains fournissant environ 2000 litres d'eau par jour en fonction des conditions météorologiques. Ces travaux ont commencé en novembre dernier.

Ajoutons que la salle informatique a été entièrement rénovée par des étudiants de l'IAE-Caen en juin.

En 2026, 15 ordinateurs, donnés par l'entreprise MURATA de Caen

La somme totale adressée en octobre 2025 pour le DSA est donc de 7100,00 euros

- **ÉCOLE D'AKASHGANGA à Katmandou :**

Rappel : Cette école privée est **le quatrième centre parrainé par Ailleurs Solidaires** en 2015.

Les parrainages scolaires pour les enfants défavorisés ont débuté en 2015.

Rappelons que l'école d'Akash ganga a été entièrement rénovée au printemps 2017 par des étudiants de l'IAE- Caen (tout le bâtiment a été repeint et le sol rénové).

En 2019, une maison près de l'école a été louée pour créer un centre Montessori pour jeunes enfants. Nous avons financé la formation Montessori pour tout le personnel de l'école.

En 2020, notre association a financé la moitié des travaux d'agrandissement de cette école pour un montant de 12000 euros.

Fin 2025, 99 enfants étaient parrainés, et **nous avons adressé 22 860,00 euros de parrainage.**

Cette école a obtenu en 2024 et 2025 100 pour 100 de réussite à l'examen national, ce qui en fait la meilleure école de la vallée de Katmandou.

Comme chaque année, des smartphones ont été remis en août dans le cadre des prix annuels "meilleur garçon et fille de l'année scolaire" **pour un montant de 511,98 euros** correspondant à 4 smartphones. Pourquoi 4, au lieu de 2 habituellement, parce qu'il y a eu des ex aequo.

Précisions que depuis de nombreuses années l'entreprise MURATA de Caen (spécialisée dans le secteur d'activité, de la fabrication de composants électroniques) donne régulièrement dons des ordinateurs à l'association.

De nombreux bénévoles ont donné des cours de français dans cette école en 2025, un grand merci.

- **ÉCOLE SHREE LAXMI NARAYAN proche de Namo Buddha (Tamang) :**

Rappel : Cette école publique est **le cinquième centre parrainé par Ailleurs Solidaires** en 2018.

Les parrainages scolaires ont commencé début 2018 dans cette école des montagnes, située près du site du monastère bouddhiste de Namobouddha (environ 1900 m d'altitude).

Soulignons qu'une partie des parrainages de cette école servent également à tous les enfants de l'école, car des repas sont servis aux enfants le midi (alors que ce n'était pas le cas auparavant), sachant que ceux-ci ont 1 à 2 h de marche dans la montagne pour arriver à l'école et le même temps pour repartir.

La région où est située cette école a considérablement souffert des inondations et affaissements de terrain du mois de septembre 2024 et 2025. Plusieurs morts en 2024 dont deux enfants de l'école, et de nombreuses habitations détruites parmi les parents d'élèves. Nous avons fait **un virement de 1500,00 euros** grâce à une demande exceptionnelle de dons en octobre 2024. Cette aide d'urgence a permis d'aider ces familles en attendant la reconstruction de leurs habitations.

En 2025, 15 enfants étaient parrainés, et **nous avons adressé 3 360,00 euros de parrainage.**

- REPAS SOLIDAIRES :

Rappel : La pauvreté s'étant considérablement accrue en 2021 et 2022 au Népal du fait des confinements successifs liés à la pandémie, nous nous sommes réunis fin décembre 2021 pour organiser une aide alimentaire d'urgence aux personnes sans ressource et sans abri, sous forme de repas solidaires.

Du 24 décembre 2021 jusqu'au 24 juillet 2022, donc durant 7 mois, une centaine de népalais sans abri ont profité quotidiennement de ces repas solidaires.

Nous avons adressé en totalité 10 500,00 euros pour cette aide.

En 2023, 2024 et 2025, nous n'avons pas renouvelé les repas solidaires.

- CENTRE D'ACCUEIL avec scolarité garantie pour enfants à Mount Moriah :

Rappel : Ce centre d'accueil est le sixième centre parrainé par Ailleurs Solidaires en 2022.

Ce centre héberge 35 enfants de 4 à 16 ans.

Depuis 2023, nous parrainons 15 enfants, soit orphelins, soit abandonnés, soit issus de communautés défavorisées dont les parents sans aucune ressource ne peuvent subvenir à l'hébergement ni à l'éducation de leurs enfants.

Le coût par enfant est autour de 100,00 euros par mois selon le change, cette somme comprenant le logement, la nourriture, l'habillement, la scolarité, les déplacements, les loisirs, les produits d'hygiène, la santé, les salaires de la cuisinière et du personnel (4 personnes en tout), **c'est-à-dire autour de 3,00 euros par jour et par enfant.**

Etant donné le coût de ces parrainages, nous proposons la possibilité de co-parrainages à partir de 20 -25 euros.

En 2025, nous avons également acheté pour ce centre une machine à laver le linge d'une contenance de 21 kg.

Nous connaissons dorénavant bien le directeur du centre, et sommes toujours impressionnés par son humanité. Orphelin de mère à 4 mois, orphelin de père à 4 ans, il a été élevé par un oncle, est parti jeune travailler en Inde, s'est converti au christianisme vers 20 ans, et s'est promis d'aider dans sa vie les enfants défavorisés. Il a 47 ans et consacre sa vie à aider les autres.

- DISPENSAIRE à Katmandou :

Rappel : Fin 2022, notre intention était de rechercher un local accessible dans un quartier pauvre de Katmandou afin de créer un dispensaire médical.

Lors de cette recherche, après un avis demandé auprès de l'avocat népalais conseillé par l'ambassade de France au Népal, nous avons eu connaissance que tout acte médical au Népal nécessite un agrément et un enregistrement auprès des autorités compétentes, sous peine d'interdiction. Sur les conseils de cet avocat, nous avons donc créé une fondation népalaise intitulée **Népal Solidarity Foundation**. Celle-ci a été enregistrée en juin 2023. En plus du médical, nous avons étendu les objectifs de la fondation à la formation professionnelle, au social, à l'éducation et à l'environnement pour nous laisser des ouvertures pour nos actions futures. Nous avons ouvert un compte bancaire au Népal pour la gestion courante.

Près du centre d'accueil pour enfants, nous avons trouvé un petit appartement que nous louons, situé au rez-de-chaussée et qui comprend 3 pièces : une salle de consultation, une pièce où sont stockées les fournitures médicales et une salle d'attente.

Le logo **Ailleurs Solidaires** est posé sur ce dispensaire. Il a été repeint par des étudiants de l'IAE-Caen en juin 2023.

Ce dispensaire propose des soins gratuits aux personnes sans ressource. Précisons que les soins médicaux ne sont pas remboursés au Népal, et que les Népalais s'endettent pour se soigner.

Pour faciliter l'échange et la compréhension avec les Népalais, nous avons la présence depuis 2024 d'une infirmière népalaise tous les matins.

La première infirmière népalaise a été remplacée en juin 2025 à notre demande.

La nouvelle infirmière est beaucoup plus ouverte et bienveillante que la précédente, ce qui a considérablement augmenté les actes infirmiers, surtout lors des cliniques mobiles où 35 à 45 personnes jour sont soignées ou vues préventivement pour déceler hypertension ou diabète. Dans les locaux, une personne assure également le nettoyage des locaux.

En 2025, environ 2600 personnes ont été reçues au dispensaire et environ 10 000 en clinique mobile

Pour ce dispensaire, nous réglons le loyer, l'eau, l'électricité, les diverses taxes gouvernementales, le salaire de 2 personnes, plus quelques achats de fonctionnement.

Des infirmières bénévoles viennent de toute la France pour participer au dispensaire. Un grand merci

Nous apportons lors de nos voyages un grand nombre de fournitures médicales.

Ce dispensaire créé par Ailleurs Solidaires est notre septième centre parrainé.

Vous pouvez suivre nos actions sur ce centre médical, dispensaire sur notre nouvelle page Nepal Solidarity Foundation sur Facebook

- **CENTRE D'ACCUEIL POUR FILLES CHILDREN HAVEN HOSTEL :**

Rappel : En mars 2024, notre fondation a créé un centre d'accueil pour petite filles orphelines, abandonnées, ou dont les parents trop pauvres ne peuvent subvenir aux besoins essentiels et à la scolarité de leur enfant.

Nous avons décidé de louer tout un immeuble neuf et avons débloqué une somme conséquente pour aménager totalement les 3 étages : cuisine, vaisselle, four, frigidaire, lits, matelas, bureaux, chaises...

Ce centre, **notre huitième centre créé par Ailleurs Solidaires**, accueille actuellement 24 petites filles de 3 à 14 ans. Nous hébergeons également, à la demande de la directrice de l'école d'Akashganga, une adolescente et ancienne élève de l'école de 17 ans violentée par son beau-père.

Le coût d'un parrainage est d'un peu plus de 3,00 euros par jour, soit environ 100,00 euros par mois tout compris : hébergement, nourriture, habillement, hygiène, loisirs, scolarité, déplacements, santé, et les salaires de la cuisinière et du personnel (4 en tout).

Comme pour le centre Mount Moriah, des co-parrainages sont proposés à partir de 20-25 euros.

Pour information, après déduction fiscale,

45 euros correspondent à environ 15 euros, 30 euros à environ 10 euros...

Quelques petites filles sont entièrement parrainées, la plupart le sont à moitié seulement.

Nous avons également débloqué une somme pour l'achat d'une machine à laver le linge d'une contenance de 21kg.

Pour la comptabilité de ces trois derniers centres :

le **DISPENSAIRE** le **CENTRE D'ACCUEIL avec scolarité garantie pour enfants à Mount Moriah** et le **CENTRE D'ACCUEIL POUR FILLES CHILDREN HAVEN HOSTEL**, nous adressons tous les trois mois une somme à notre Fondation Népalaise **Népal Solidarity Foundation**.

Pour ne pas vous encombrer de chiffres, la somme versée pour ces trois structures en 2024 a été de **54 585,00, euros** qui comprend une part d'investissement au départ pour ces centres et les frais de fonctionnements

Précisons que **Népal Solidarity Foundation** est audité régulièrement par les autorités locales et un suivi en collaboration avec notre association

Merci à la mairie de Ouistreham de leur subvention de **240,00 euros** pour la scolarité d'une petite fille en 2025.

- SITE INTERNET :

Rappelons **la reconnaissance d'AILLEURS SOLIDAIRES en tant qu'importante ONG par l'ambassade de France au Népal et notre présence sur leur site officiel**.

Nous remercions Philippe Camus pour la maintenance de notre site, et Sébastien Hoornaert pour y mettre nos articles.

- VOYAGES :

Précisons que ces voyages « culturels et solidaires » ne sont pas organisés par Ailleurs Solidaires, pour ne pas faire de l'association une agence de voyage, mais sont organisés par les membres bénévoles du bureau.

Deux voyages ont été organisés en 2025, l'un en mars, l'autre en novembre.

Des voyages remarquables par la qualité des participants.

Selon le change euro-roupie népalaise, il peut rester quelques euros en fin de voyage.

Cet argent est systématiquement reversé à notre centre d'enfants handicapé dont les besoins sont importants

- **ÉVÉNEMENTIEL :**

Sur proposition de Fabrice Detalle, une soirée musicale Georges Brassens à la grange aux dîmes de Ouistreham musicale s'est déroulée **le 9 mai**. Les participations à la soirée et les ventes d'artisanat népalais ont rapporté 844,00 euros. Merci Fabrice

Nos responsables parisiens Cécilia et Jean Gérard ont participé au **Festival du Népal**, situé au bois de Vincennes, weekend du 7-8 juin, organisé par la maison culturelle du Népal. Vente pour 573,50 euros, hélas le temps n'était pas de la partie.

Une journée golf, intitulée "pour les enfants du Népal", a été organisée le 13 septembre au golf de Cabourg le Hôme. Les participations et les ventes de l'artisanat népalais ont rapporté 1694,00 euros. Merci à Christian Hue et à Marie-Laure Miloche.

Nous avons participé au marché de Noël de Ouistreham en décembre. Chiffre de 3801,50 euros grâce à une équipe de choc, merci encore à toutes les participantes et participants.

Plusieurs expositions de photographies à travers la France ont été organisées par notre amie Cécile Garou, photographe professionnelle et participante du voyage de novembre 2024.

Précisons que tous les produits d'artisanat népalais que nous vendons sont achetés sur place par des membres du bureau sur leurs propres deniers, et sont revendus entièrement au profit d'Ailleurs Solidaires. **Aucun argent ne sort de l'association pour ces achats.**

La globalité des ventes sur 2025 est de 7058,00 euros.

III - PROJETS 2026 :

CENTRE D'AAMA :

Nous vous proposons, comme depuis plusieurs années, de continuer les apports financiers ponctuels en fonction des besoins, en privilégiant leur quotidien (alimentation et achat de gaz).

Nous prévoyons un don de 1500,00 euros comme les années précédentes.

- **DSA (Disable Service Association) :**

Nous vous proposons de continuer la prise en charge annuelle du salaire d'une éducatrice spécialisée pour un montant de 1800 euros, et de poursuivre le financement des études universitaires des 4 jeunes malvoyants pour un montant de 2800 euros.

Nous finaliserons le solde des travaux pour la récupération des eaux de pluie.

- **ECOLE D'AKASHGANGA :**

Nous vous proposons de continuer les parrainages scolaires des enfants très défavorisés.

Précisions importantes sur les parrainages scolaires : les enfants au Népal sont majoritairement pauvres.

Nos parrainages scolaires s'adressent aux enfants les plus pauvres, dont les familles sont dans l'incapacité d'assumer financièrement leur scolarité. Seule l'instruction peut changer l'avenir de ces enfants. Les enfants parrainés ne paient ni l'école, ni les fournitures scolaires, ni les vêtements scolaires, ni les repas du midi.

Élément très important, précisons qu'il nous a été souligné que, depuis nos parrainages, les filles parrainées continuent leur scolarité beaucoup plus longtemps qu'auparavant.

Trouver d'autres marraines ou parrains, car le seul avenir des enfants pauvres au Népal est l'enseignement

Depuis plusieurs années, nous proposons à des bénévoles de toute la France de donner dans cette école des cours de français.

A ce jour, plusieurs bénévoles sont déjà prévus pour 2026. **Parlez-en autour de vous.**

- **ECOLE SHREE LAXMI NARAYAN :**

Nous vous proposons de continuer les parrainages et la collecte de vêtements chauds pour cette école des montagnes.

- **CENTRE D'ACCUEIL avec scolarité garantie pour enfants à Mount Moriah**

En 2026, nous vous proposons de continuer le soutien des 15 garçons parrainés

- DISPENSAIRE :

En 2026, nous vous proposons de continuer de chercher des bénévoles de santé pour notre dispensaire.

Signalons qu'un appartement dédié aux bénévoles est proposé par le directeur des 2 centres d'enfants, pour un coût quotidien d'environ 10 euros par jour, nourriture comprise.

Nous avons toujours besoin de compresses, pansements, pommades de toutes sortes, désinfectants, et paracétamol.

- CENTRE D'ACCUEIL POUR FILLES CHILDREN HAVEN HOSTEL :

Nous avons également besoin de parrainages, car certaines petites filles ne sont parrainées qu'à moitié.

Concernant nos centres d'enfants, je vais maintenant répondre aux questions qui nous sont le plus souvent posées :

Premièrement, comment ces petites filles arrivent-elles ?

La plupart du temps, ces enfants nous sont adressés par la section sociale du gouvernement local.

Deuxièmement, quels sont les profils de ces petites filles ?

Il existe 3 sortes d'enfants entrant dans nos centres :

tout d'abord des orphelines de père, de mère ou des deux parents ;

ensuite des enfants abandonnés (soit à la suite d'un remariage de la mère, le nouveau mari ne voulant pas ou ne pouvant pas financièrement prendre en charge les enfants) ;

et pour finir des enfants de communautés très défavorisées (et il en existe beaucoup), de Katmandou ou le plus souvent de régions très reculées où il n'existe ni école, ni système de soin, ni eau courante. Dans ces communautés, les parents sans aucune ressource sont dans l'incapacité de scolariser, de nourrir, et de donner des soins élémentaires aux enfants.

Nous avons par exemple plusieurs enfants du Mugu, région située au nord-ouest du Népal, à la frontière avec le Tibet. Ces enfants arrivent parfois dans un état avancé de dénutrition.

Troisièmement, pourquoi des centres de petites filles plutôt que de garçons ?

Bien que cela s'améliore, la société népalaise est une société patriarcale. La condition des femmes est sujette à de nombreuses discriminations, tant sociologiques que professionnelles, mais tend à évoluer lentement depuis quelques années. Ajoutons la discrimination de caste qui n'arrange rien.

Ces petites filles sont accueillies dans nos centres, vont toutes dans l'école d'Akasghanga que nous parrainons et qui est, comme je vous l'ai précisé, la meilleure école de la vallée de Katmandou.

Si on aide ces petites filles, la société changera encore plus rapidement

- **CENTRE D'ACCUEIL POUR FILLES HOPE HOUSE :**

Comme nous vous l'indiquions lors de l'introduction, étant donné la demande importante de lieux d'accueil pour les enfants, nous avons trouvé une nouvelle et grande maison rose de 12 pièces pour créer **notre neuvième centre créé par Ailleurs Solidaires** et notre troisième centre d'enfants en un peu plus de 3 ans.

Des travaux sont prévus ainsi qu'un ameublement complet ... 25 petites filles sont prévues dès cette année. C'est avec un grand bonheur que nous avons eu connaissance, grâce à Dominique LEUX et Pierrick BROUSSAULT, **d'une promesse de don de 5000,00 euros de l'association Médico Lions Club de France du Havre** pour l'achat de 25 literies complètes

Parlez-en autour de vous, ces enfants seraient dans la rue sans aide, avec tous les risques que vous pouvez imaginer pour des petites filles.

Il existe des réseaux de prostitution et des réseaux pédophiles venant de l'Inde.

Des individus provenant de ces réseaux sillonnent des régions reculées du Népal, donnant de l'argent aux familles pauvres en promettant sécurité et éducation pour les enfants qui se retrouvent dans des lieux de prostitution à Delhi ou à Bombay.

Nous avons rencontré, il y a 2 ans une association népalaise de protection de l'enfance qui traque ces réseaux directement sur l'axe routier principal Népal-Inde et arrive à empêcher certains camions de passer, mais malheureusement, ce n'est pas suffisant.

- **ACTIONS EN FRANCE :**

Organisation de voyages (mars et novembre 2026 par les membres bénévoles du bureau.

Celui de février est complet.

Pour tous les voyages, je compte sur les participants pour prendre les billets d'avion rapidement après l'envoi du mail, car le prix des vols peut augmenter soudainement.

Rappelons que ces voyages ne sont pas des voyages touristiques (il y a de nombreuses agences pour cela), mais « culturels et solidaires »

Vous pouvez consulter notre page voyage sur notre site avec le nouveau programme voyage 2025 <https://ailleurs-solidaires.org/voyages/>

Participation à Paris au **Festival du Népal** organisé par **la Maison culturelle du Népal au bois de Vincennes**, le Week end du 27-28 juin 2026

De nouveau un tournoi de golf, prévue le dimanche 2 août 2026 **à Cabourg** organisé par Christian Hue intitulé "**pour les enfants du Népal**".

Marché de Noël de Ouistreham en décembre 2026

Une exposition de peintures sur le Népal par notre ami Jean Tandetnik, médecin et peintre, qui nous a accompagnés lors du voyage de novembre dernier.

Les expositions de photographies de Cécile Garou continuent à travers la France

- Pour toutes ces manifestations, vous serez prévenus par les réseaux sociaux et sur notre site <https://ailleurs-solidaires.org/>

- Continuer la collecte de brosses à dents et de vêtements chauds.
- Continuer la recherche d'ordinateurs portables d'occasion.
- Continuer la collecte de fournitures médicales.

CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN CER

Nous devons vous parler du contrat d'engagement républicain

Le contrat d'engagement républicain (CER, doit être souscrit par l'association ou la fondation à l'appui de toute demande de subvention auprès d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel et commercial, ou encore pour toute demande d'agrément auprès de l'État ou d'un de ses établissements publics qui entre dans le cadre du tronc commun d'agrément.

Le contrat doit être souscrit au moment de la demande de subvention ou d'agrément.

Un dossier de demande de subvention pour 2026 est en cours

Le respect de ce pacte se traduit donc en sept engagements que les associations doivent respecter qui se résume ainsi

- RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE
- LIBERTÉ DE CONSCIENCE
- LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
- ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION
- FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE
- RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE
- RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

Après vous avoir informé et que nous tous nous sommes d'accord, ce contrat signé en date de ce jour sera envoyé à la mairie concernée et à la préfecture accompagné de notre PV.

Ce contrat sera aussi mis sur notre site et il vous sera aussi joint lors de l'envoi de notre PV de cette assemblée

IV – BILAN FINANCIER :

Les recettes ont été de 106 558,00 euros incluant

les adhésions pour **2700,00 euros**,

les dons pour **20 013,00 euros**,

les parrainages pour **76 787,00 euros**

les ventes lors des événements pour **7058,00 euros**.

Toutes les recettes proviennent exclusivement des adhésions, des dons, des parrainages et des événements et ventes ponctuelles nous avons à ce jour qu'une subvention de la mairie de Ouistreham que nous remercions chaleureusement

89 405,00 euros ont été dépensés en 2025 pour nos différents centres

(Voir ci-dessus détail)

1500,00 euros pour le CENTRE D'AAMA

7100.00 euros pour le DSA (Disabled Service Association)

22 860,00 euros pour ECOLE D'AKASHGANGA

3360.00 euros pour ECOLE SHREE LAXMI NARAYAN

54 585 euros via NEPAL SOLIDARITY FONDATION

pour **DISPENSAIRE**, pour **CENTRE D'ACCUEIL avec scolarité garantie pour enfants à Mount Moriah**, pour **CENTRE D'ACCUEIL POUR FILLES CHILDREN HAVEN HOSTEL**

Nous avons toujours le minimum de dépenses courantes qui comprennent :
les frais de banque obligatoires (399,37 euros), l'assurance obligatoire multirisque association et dirigeants (500,83 euros), absolument nécessaire pour les événements auxquels nous participons, l'hébergement du site internet (96.21 euros), les timbres (267.00 euros) pour adresser les lettres des enfants parrainés aux marraines et parrains, frais d'achats de téléphone (511,98 euros) et frais divers d'organisation de la journée du golf (352.50 euros)

Il n'y a aucun autre frais de fonctionnement

Nous en sommes très fiers, et cela fait d'Ailleurs Solidaires une association atypique, selon les dires de connaisseurs. Cette rigueur tient au respect que nous devons à nos adhérents et donateurs. Et nous le savons, seule cette rigueur engendre la confiance et la crédibilité à long terme. On le constate étant donné la progression continue de notre association depuis 15 ans.

Ajoutons que tous les membres d'AILLEURS SOLIDAIRES sont bénévoles.

Mentionnons que nous avons ouvert **un livret bleu association** fin 2018, somme qui a rapporté en **2025 : 1646.88 euros d'intérêts**.

Le solde actuel est donc de 70 659,87 euros au 31 décembre 2025.

Cette somme sur le livret bleu association est très importante pour notre crédibilité auprès des instances bancaires et gouvernementales népalaises, d'une part car celles-ci nous demandent de plus en plus des engagements à long terme pour nos projets, et d'autre part pour assumer les frais d'un nouveau centre avant de trouver les parrainages.

Par exemple, pour notre nouveau centre de petites filles qui va ouvrir prochainement, nous prévoyons 20 à 25 000,00 euros pour les travaux, les loyers, l'ameublement complet lits, chaises, bureaux, cuisine complète...

- **Sur le compte principal** : (Code IBAN FR76 1027 8021 3000 0214 8740 148)

Il reste 9 823,00 euros le 31 décembre 2025 qui nous permettent la poursuite des aides pour nos centres parrainés et qui seront virés dès mars 2026.

- **Sur le compte parrainage** : (Code IBAN FR76 1027 8021 3000 0214 8740 342)

Il reste 10 1222.96 euros le 31 décembre 2025 qui sera versé sur le compte livret bleu

Soulignons que les parrainages, pour celles et ceux qui le peuvent, sont passés de 15,00 à 20,00 euros depuis plusieurs années.

- **Sur le compte Foundation Solidarity Nepal** : (Code 47011060003958 Devise NPR)

En décembre 2025

Il reste 1 667 781,69 NPR, contrevaleur 11 646,27 euros au 31 décembre 2025 comprenant 169,56 euros d'intérêts et 26,20 euros déduction déclaration fiscale sur les intérêts

En 2025 l'association comprend :

- **135 adhérents dont 59 nouveaux inscrits,**
- **275 donateurs et / ou parrains marraines,**
- **et plus de 152 enfants parrainés avec l'aide de plus de 196 parrains ou marraines.**

Nous comptons sur vous pour nous prévenir si vous changez d'adresse postale ou d'adresse mail.

Nous vous adresserons les déductibilités fiscales **par mail, courant mars.**

Encore un grand merci à toutes et tous, car malgré la situation sanitaire que nous avons traversée, vous avez maintenu votre soutien auprès de notre association, nous permettant de continuer toutes nos actions humanitaires, et même d'augmenter le nombre de nos centres parrainés.

Pour terminer, beaucoup d'entre vous connaissent **Ailleurs Solidaires** depuis des années, et nous ont même accompagnés lors de nos voyages. Parlez de notre association humanitaire, du cœur et de l'âme du Népal, de nos différentes actions, de nos parrainages, du sérieux de l'association, de notre rigueur financière, car nous le savons, c'est le bouche à oreille qui a le plus d'impact sur une association humanitaire.

Les comptes sont excédentaires.

Le compte rendu financier a été voté et accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h, le 31 janvier 2026

Le Président

Jean-Frédéric HEIZ

Co-Président

Jean Gérard CLARY

Two handwritten signatures are shown. The signature on the left is in blue ink and appears to read 'HEIZ'. The signature on the right is in black ink and appears to read 'CLARY'. Both signatures are written in a cursive style and are placed directly above their respective names.

Attestation relative au contrat d'engagement républicain

Je soussigné(e) (nom, prénom) : **Jean Frédéric HEIZ**

Représentant légal de l'association : **AILLEURS SOLIDAIRES**



Ailleurs Solidaires

137, boulevard Aristide Briand

14150 Ouistreham – France

R.N.A. : W142009139 SIREN 843 501 958

Email : contact@ailleurs-solidaires.org

Site : <https://ailleurs-solidaires.org/>

J'atteste sur l'honneur que :

- l'association ou la fondation est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables, conformément à l'[article L. 113-13 du code des relations entre le public et l'administration](#) ;
- les informations ou données indiquées dans le formulaire ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'[article L. 113-12 du code des relations entre le public et l'administration](#), notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires, sont exactes et sincères ;
- l'association ou la fondation s'engage à respecter le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des association et fondations bénéficiant de subvention publique ou d'un agrément de l'Etat.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prévue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République

Fait à **Ouistreham** le 31 janvier 2026

Président de l'association Ailleurs Solidaires Jean Frédéric HEIZ